



Charte des Fab Labs



Le logo des
Fablab

Afin de porter l'appellation de « FabLab », la structure doit entre autres respecter la charte des FabLab, mise en place par le MIT. Vous pouvez la retrouver ici en Anglais : <http://fab.cba.mit.edu/about/charter/>

Qu'est-ce qu'un Fab Lab ?

Les Fab Labs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui dopent l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique.

Qu'est-ce qu'il y a dans un FabLab ?

Un FabLab mutualise un ensemble de ressources permettant de fabriquer à peu près tout ce que l'on veut et de diffuser des connaissances, des savoir-faire et des projets.

Que fourni le réseau des Fab Labs ?

Une assistance opérationnelle, éducative, technique, financière et logistique au delà de ce qui est disponible dans un seul lab.

Qui peut utiliser un Fab Lab ?

Les Fab Labs sont disponibles comme une ressource communautaire, qui propose un accès libre aux individus autant qu'un accès sur inscription dans le cadre de programmes spécifiques.

Quelles sont vos responsabilités ?

Sécurité: ne blesser personne et ne pas endommager l'équipement.

Fonctionnement: aider à nettoyer, maintenir et améliorer le Lab.

Connaissances: contribuer à la documentation et aux connaissances des autres

Qui possède les inventions faites dans un Fab Lab ?

Les designs et les procédés développés dans les Fab Labs peuvent être protégés et vendus comme le souhaite leur inventeur, mais doivent rester disponibles de manière à ce que les individus puissent les utiliser et en apprendre.

Comment les entreprises peuvent utiliser un Fab Lab ?

Les activités commerciales peuvent être prototypées et incubées dans un Fab Lab, mais elles ne doivent pas entrer en conflit avec les autres usages, elles doivent croître au delà du Lab plutôt qu'en son sein, et

il est attendu qu'elles bénéficient à leurs inventeurs, aux Labs, et aux réseaux qui ont contribué à leur succès.

L'interprétation de la charte par EspaceLab

La lecture de la charte nous a amené à déterminer 3 conditions morales de gratuité pour les utilisateurs d'EspaceLab :

- Vous vous engagez à participer aux autres projets en cours au moment où vous vous trouvez sur place. Vous faites bénéficier les autres de vos savoirs, et les autres vous font bénéficier de leurs savoirs.
- Vous vous engagez à documenter ce que vous réalisez : à savoir, vous devez écrire la “recette de cuisine” de votre objet pour que d’autres puissent le refaire. Notez que cela n'enlève pas la possibilité pour vous de faire une exploitation commerciale de votre projet, en choisissant une licence adaptée.
- Vous vous engagez à partager cette documentation, en la publiant sur [notre site web](#) dans la rubrique projet. Ce partage peut se faire sous une licence qui interdit l'exploitation commerciale de votre projet, mais qui en autorise la reproduction à titre personnel, comme par exemple une licence [Creative Commons](#).